

CONSEIL DÉLÉGUÉ

MERCREDI 5 DECEMBRE 2018 À 20 H

Le **5 DECEMBRE 2018 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation du 28 novembre 2018.

Présents : BOURGEOIS Jean-Yves, BEDUNEAU Christian, MARCHAND Simone, GUITON Hubert, PRIMITIF Jacques, GILIS Philippe, TERRIEN André, TOUCHAIS Michel, PERRON Gwénola, SALMON Valérie, HIVERT Jeannine, BIDET Claudine.

Absents excusés : Philippe MARTIN, Aline BRAY qui donne pouvoir à Jacques PRIMITIF, Abou DOSSO, Florence SHANDHINA qui donne pouvoir à Christian BEDUNEAU, Sabrina BIOTTEAU.

Secrétaire de séance : Simone MARCHAND

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la séance du 15 novembre 2018 ne fait pas l'objet d'observations.

DOSSIER À TRAITER

1- COMMUNE DÉLÉGUÉE

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES

V Une grande flaque d'eau stagnait lors des fortes pluies en bas de l'Avenue des 7 Moulins.

V La gouttière du préau de la salle Chetou est à changer.

DOSSIER À TRAITER

1.1- VENTE D'UNE PARCELLE AVENUE DES 7 MOULINS

Monsieur le Maire délégué rappelle le projet de Sandra LUSSON « Naturel beauté » de déplacer son activité d'esthétique Avenue des 7 Moulins sur un terrain jouxtant la caserne des pompiers ou elle construirait un local.

Le prix de vente du terrain est estimé à 16.050 € pour une surface de 309 m².

Le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cette vente.

La question est posée sur l'entretien d'une haie qui appartient à la commune déléguée à proximité de ce terrain.

Le permis de construire sera présenté aux élus du conseil délégué.

1.2- VENTE D'UN BATIMENT PLACE PAUL DELTOMBE

Monsieur le Maire délégué rappelle la demande de Anne-Sophie MESERETTE, qui souhaite acquérir le bâtiment de 40 m², cadastré AD n° 1138 pour une surface de 1 a 98 ca, situé Place Paul Deltombe.

Madame MESERETTE loue ce local commercial depuis le 1^{er} juin 2013, pour son activité d'ostéopathe.

Le prix de vente est estimé à 50.000 €.

Le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cette vente.

Les élus souhaitent une traçabilité sur le budget recettes 2019 pour la commune déléguée.

1.3- SUBVENTIONS 2019

Monsieur le Maire délégué présente le tableau des subventions pour 2019.

ASSOCIATIONS	PROPOSÉ EN 2018	DEMANDÉ EN 2019	ACCORDÉ EN 2019
A.B.C. (Bibliothèque)	3.900 €	4.000 €	4.000 €
AMICALE LAIQUE	2.500 €	2.500 €	2.500 €
AMIS DU VIEUX CHATEAUCEAUX	1.980 €	2.000 €	2.000 €
ANCIENS COMBATTANTS	160 €	160 €	160 €
APEL ST NICOLAS	2.220 €	1.900 €	1.900 €
ART COM	1.000 €	1.000 €	1.000 €
A VOUS 2 JOUER	200 €	200 €	200 €
BUREAU DES SPORTS	5.780 €	5.800 €	5.800 €
CLUB DE L'AMITIÉ	480 €	480 €	480 €
TOTAUX	18.220 €	18.040 €	18.040 €

La demande de subvention Patrimoine et Partage en Mauges et Loire sera retournée à Orée-d'Anjou pour qu'elle soit traitée au sein de la commission culture Orée-d'Anjou prévue le 17 décembre 2018. Le projet porte sur l'anniversaire des 600 ans de la destruction de la Citadelle du 4 juillet 1420. Cette manifestation est prévue les 4 et 5 juillet 2020.

Le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider l'octroi des subventions détaillées dans le tableau.

INFORMATIONS

1.4- COMPTE RENDU

Espaces verts et environnement.

Hubert GUITON donne le compte rendu de sa dernière réunion

Deuxième fleur

Lecture des points positifs et de ceux à travailler suite à cette récompense.

Il en résulte que la priorité est de faire l'inventaire des arbres principalement à la Cédraie et au Champalud auprès d'organismes comme l'ONF ou le CAUE (à voir suivant tarif et compétences).

Budget 2019

En investissement : l'arrosage automatique du terrain de foot principal a été budgété, il faut attendre les orientations de la commission Finances pour savoir si on le prévoit en 2019.

En fonctionnement : on ferait éventuellement des plantations de bulbes mécanisées devant le centre de secours et le lotissement devant la salle des associations anciennement 4C.

Développement durable

Michel TOUCHAIS donne le compte rendu de sa dernière réunion :

Coulée de la Luce

Des élèves du Lycée de Briacé réalisent dans le cadre de leurs études un diagnostic écologique à la Coulée de la Luce.

La gestion des orties fera partie de leur mission. Un rendu de l'étude est projeté au printemps prochain.

Restaurant scolaire du collège public

Le CPIE et la Chambre d'Agriculture ont réalisé un diagnostic au restaurant scolaire du collège public pour évaluer la possibilité de mettre en place des composteurs. 174 gr de restes alimentaires par élève et par jour ont été comptabilisés. Un composteur ne pourra pas être installé au vu du volume collecté dans un premier temps.

Un travail de sensibilisation est engagé et un film sera présenté aux élèves enfants sur le gaspillage alimentaire.

Adhésion à l'association ANPCEN

Michel TOUCHAIS propose l'adhésion à l'association ANPCEN (Agence Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) pour un montant de 150 €.

Outre les démarches de sensibilisation d'envergure nationale de lobbying qui sont :

Code de l'environnement (loi Grenelle).

Eclairage du 21^{ème} siècle, modernité et innovation pour plus de sobriété.

Biodiversité et santé humaine, gestion de la lumière dans les trames vertes et bleues.

Gouvernance, approche globale de l'éclairage public.

Pédagogie, sensibilisation des interlocuteurs pour des réaliser des économies.

Localement :

Charte et conseil pour la rénovation de l'éclairage extérieur ; Michel TOUCHAIS prendra contact avec le SIEML pour cette thématique.

Animation, conférences, réunions publiques, expositions.

Concours villes et villages étoilés, label national qui valorise la commune.

Les élus sont favorables à souscrire une adhésion et verser la somme de 150 €

Autres informations

Mercredi 13 décembre : présentation du projet à la commission Orée-d'Anjou.

Constat de trop d'éclairage au lieu-dit Le Paradis (7 lampadaires installés).

Une demande émanant du personnel de l'EHPAD St Louis pour installer un éclairage sur le parking derrière la maison de la Retraite pour des raisons de sécurité doit être étudiée.

PCAET

Présentation du documentaire de Mauges Communauté sur la transition énergétique, plan d'action sur 6 ans appelé PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) pour moins de consommations d'énergie.

Date à retenir

Le 6 juillet 2019 : Le grand défi biodiversité organisé par le CPIE dans le parc de la Colinière.

1.5- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux :

Vitrail église

Monsieur TERRIEN, architecte mandaté pour l'église, cherche un local pour entreposer le vitrail qui a été déposé pour analyser les travaux à faire dessus avant de le reposer.

Vente du presbytère

André MARTIN, Marie-Thérèse CROIX, Mireille DALAINE et Jean-Yves BOURGEAIS ont rencontré des représentants de la Paroisse pour l'éventuel rachat de la propriété totale (753 m²) par le Diocèse. Une somme de 180.000 € est avancée. La recette serait attribuée à la commune déléguée de Champtoceaux.

Il est posé la question de la salle paroissiale qui pourrait toujours servir aux particuliers lors de sépultures.

Les élus de Champtoceaux sont favorables à cette vente.

Tourne à gauche lotissement de la Ténoterie

Dans le cadre du PUP pour le lotissement de la Ténoterie, la dépense du tourne à gauche sera budgétée Orée-d'Anjou.

Réponse à un courrier

Monsieur le Maire délégué donne lecture du courrier de réponse qui sera adressé à Louise COIFFARD sur la pose d'une boîte à idées. La commission Information communication proposera un emplacement.

Cérémonie des vœux

Lors de la cérémonie des vœux et de l'accueil des nouveaux arrivants le dimanche 6 janvier 2019, il est proposé d'offrir un cadeau aux personnes présentes.

Accès parcelle

Madame JARDIN demande pourquoi elle ne peut plus accéder à sa parcelle aux Baudries ? Il faudra se rendre sur place pour vérifier cette réclamation.

Salle Gilbert Saily

Lors d'une location à la salle Gilbert Saily fin octobre, une vitre du mobilier appartenant à « Pain Partagé » a été endommagée. Lors de l'état des lieux, cet incident n'a pas été relevé donc la Gendarmerie ne peut poursuivre les locataires. Par contre, Monsieur le Maire délégué précise qu'il y a eu nuisance au niveau du bruit jusqu'à 4 heures du matin. Dans un tel cas, il faut faire appel à la Gendarmerie pour porter plainte.

Orée-Mag

Le magazine Orée Mag n'ayant pas donné totale satisfaction dans son ensemble, un flash info peut être imprimé et distribué pour des informations ponctuelles que souhaitent passer les communes déléguées.

1.5- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

DATES À RETENIR

Jeudi 20 décembre : Conseil municipal Orée-d'Anjou.

Mardi 15 janvier : Cérémonie des vœux à St-Christophe-la-Couperie pour les élus.

COMMISSION FINANCES ORÉE-D'ANJOU DU 4 DÉCEMBRE 2018

Monsieur le Maire délégué donne un compte rendu succinct de la commission Finances Orée-d'Anjou.

La commission Finances de la commune déléguée se réunira en janvier pour affiner les dépenses d'investissement 2019 et définir des priorités selon l'enveloppe attribuée.

Michel TOUCHAIS rappelle à nouveau que la bibliothèque est trop petite quand elle reçoit une classe. Il faut penser à inscrire une somme aux budgets 2019 et 2020. Une étude au CAUE a été demandée.

2- INTERVENTIONS ORALES

V Rappel du Marché de Noël le dimanche 16 décembre, de 10 H à 17 H.

V Des devis ont été reçus pour un éclairage cour Chetou. A étudier.

V Un agent du service voirie quitte le pôle Champtoceaux-La Varenne.

V Il faudrait prévoir que soit écrite la devise de la République sur les établissements scolaires.

V Christian BEDUNEAU quitte la présidence de l'association des boulistes après 20 ans d'activités.

V Pôle enfance : de nouvelles fuites sur la toiture sont constatées et trois panes de frigos en 15 jours sont à déplorer. L'alarme fonctionne mais pas d'intervention du service d'astreinte. A revoir avec le contrat.

Un expert doit se déplacer vendredi 7 décembre pour ces désordres.

V Animation par le Planétarium de Nantes prévue le jeudi 6 décembre pour l'ensemble des classes élémentaires.

V Avons-nous des nouvelles des propriétaires du bâtiment anciennement Happy Days au Cul du Moulin suite à leur demande de déclaration préalable ?

V Le restaurant « Le Port du Moulin » a trouvé un cuisinier.

V Le cabinet Arrondel doit fournir un document d'arpentage suite au bornage effectué dernièrement sur un bâtiment situé Place du Chanoine Bricard pour une rétrocession à M. RETHORE (boulangerie).

V Une réunion aura lieu en décembre pour le devenir de l'EHPAD St Louis, un cabinet d'études ayant été retenu.

V Suite à un accident, il n'y a plus de poteaux devant la salle Jeanne d'Arc.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE À 22 H 00

LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 10 JANVIER 2019 À 20 H.